



Monsieur le Recteur
de l'académie de Clermont
Chancelier des Universités
3 avenue Vercingétorix
63033 CLERMONT-FERRAND cedex 1

Objet : revalorisation salariale AESH

Monsieur le Recteur,

Lors du Comité Technique Académique du 30 juin 2020, il a été examiné et voté les propositions du Rectorat sur la revalorisation salariale des AESH de l'académie.

Il a été établi un calendrier de mise en œuvre pour le rattrapage salarial échelonné comme suit :

- Pour les AESH recrutés au 01/09/2014 et les cédés dans les 12 prochains mois : 31/08/20
- Pour les autres AESH recrutés à compter du 01/09/2014 : 31/10/20
- Pour les AESH recrutés au 01/09/20 : 31/12/20

Or à ce jour, nous constatons que la première phase de ce calendrier n'a pas été respectée.

Souhaitant en connaître les raisons, nous vous demandons que ce rattrapage soit effectué dans les plus brefs délais.

Nous nous permettons d'insister sur la nécessité d'apporter des réponses rapides à la revalorisation salariale des accompagnants, compte tenu de la situation de précarité dans laquelle se trouve nombre d'entre eux.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez croire, Monsieur le Recteur, en l'assurance de notre attachement au Service public d'éducation.

Patrick Lebrun, secrétaire académique du SNES-FSU
Isabelle Roussy, secrétaire départementale du SNUipp-FSU